

[Text]

I read through this again and again: do you think that this can be done by local representatives? Yes, I think this can be done by local representatives, and to say that it can not be done is, Mr. Chairman, almost a slur on those individuals. I say this to the members of the Board who are here. If, in your background experience in municipal councils and other boards and commissions throughout all of this country of ours, the federal government moved into your city or town and if they brought in not 10 times or not 100 times or not 1,000 times, but one million times, one million times the budget that you have ever had to do the work that you would like to do, if they moved into your community with that kink of money muscle, which is really what it is, and they moved in and said you are not doing a job in the interest and we think we are the ones that can do it, and we have the money and the muscle to prove it, how would you feel about it? I have the feeling that you would be as upset as the elected representatives of this area.

• 1700

We continually find it difficult to understand why these local agencies seem to have difficulty in appreciating the existence of a national interest. I do not think that is true. I think over the years they have done all kinds of things to develop the national interest. As a child I remember coming to Ottawa and thinking what a beautiful city it was, and it still is, and it can be much, much better, but I do not think it need be better by imposing on these people the views of the National Capital Commission. I think, and it says here,

The NCC is empowered in Section 10 of the National Capital Act, to prepare plans and assist in the development, conservation, and improvement of the national capital region.

Ladies and gentlemen, I think that would be just tremendous, if in fact, they were assisting and not imposing.

It is mentioned here that the Supreme Court upheld this national interest in a decision in 1966 in the Munro Case. I do not know the terms of that case, I understand it was an expropriation case, but we had a gentleman before us, a very distinguished educationalist from Montreal, who has been fighting an expropriation. He owns, or feels he still owns, a beautiful home in Ottawa that was expropriated by the NCC many years ago. Because of the wrangle in the courts, it has never been paid for. He has received no money for it. He was, relatively speaking, a younger man, and his parents lived there when this began. He is now grey haired, his parents are both dead, and there has been no use defined for the land which was taken. I think his name, Mr. Chairman, was . . .

[Interpretation]

que ces gouvernements sont en place, leur liberté d'action est trop restreinte.

Je lis dans ce mémoire maintes et une fois: pensez-vous que cela puisse être effectué par des représentants locaux? Oui, moi, je pense que cela peut être effectué par des représentants locaux et, en affirmant que cela ne peut pas être effectué par eux, monsieur le président, je pense qu'on insulte ces personnes. Voilà ce que j'aimerais dire aux membres du conseil qui sont ici. Vous qui avez une certaine expérience des conseils municipaux ainsi que des autres conseils et commissions dans notre pays, si le gouvernement fédéral emménageait dans votre ville et s'il y investissait non 10 fois, non 100 fois, non 1,000 fois mais 1 million de fois, je dis bien 1 million de fois le budget que vous aviez auparavant pour effectuer des travaux d'aménagement de votre ville, si le gouvernement fédéral investissait toute cette puissance dans votre ville et vous disait que vous ne faites pas le travail voulu et qu'il est le seul à pouvoir le faire, ayant l'argent et la puissance nécessaire, quels seraient vos sentiments? J'ai l'impression que vous seriez aussi mécontents que les représentants élus de cette région.

Nous trouvons toujours difficile de comprendre pourquoi ces organismes locaux semblent avoir tant de difficultés à se rendre compte de l'existence de l'intérêt national. Je ne pense pas que cela soit vrai. Je pense que depuis bien des années ces organismes ont fait bien des choses en vue d'appuyer l'intérêt national. Je me souviens qu'étant enfant j'étais venu à Ottawa et j'avais trouvé cette ville très belle; elle l'est encore, et pourrait l'être encore plus, mais je ne pense pas qu'il soit nécessaire de la rendre plus belle en imposant à ces personnes les opinions de la Commission de la Capitale nationale. On dit ici:

La CCN est habilitée en vertu de l'article 10 de la Loi sur la Capitale nationale, à préparer des plans et à fournir de l'aide en vue de l'aménagement, de la conservation et de l'amélioration de la région de la Capitale nationale.

Mesdames et messieurs, je pense que cela serait merveilleux si, en réalité, on fournissait de l'aide plutôt que d'imposer une volonté.

On mentionne ici que la Cour suprême a statué en faveur de cet intérêt national dans son jugement de 1966 sur l'affaire Munro. J'ignore les détails de cette cause; si je comprends bien, il s'agissait d'une cause d'expropriation; j'aimerais toutefois vous dire qu'a comparu devant nous un monsieur très distingué, spécialiste en éducation de la ville de Montréal, qui a lutté contre une expropriation. Il est propriétaire, ou du moins se sent encore propriétaire, d'une belle maison d'Ottawa qui a été expropriée par la CCN il y a de nombreuses années. En raison des difficultés judiciaires, il n'a jamais reçu d'argent pour cette maison. À l'époque, c'était un homme relativement jeune et ses parents vivaient dans cette maison lorsque cela a commencé. Et maintenant, il a des cheveux gris, ses deux parents sont décédés et on n'a toujours pas établi à quoi servira le terrain exproprié. Je pense, monsieur le président, qu'il s'appellait . . .